



AAA123E

1h30 dont 30 min d'encadrement 350,00 €^{HT}

Objectifs

Connaître les éléments fondamentaux de l'assurance de protection juridique • Connaître les contrats de protection juridique proposés aux particuliers et aux professionnels

Profil Stagiaire(s)

Collaborateur ou manager souhaitant se familiariser avec le sujet

Profil animateur(s)

Professionnel des sujets abordés dans le module

Concepteur des modules

Ce module a été conçu par des spécialistes de la formation à distance et des sujets :
Assurances - Mutuelles - Prévoyance

MODULES

Connaître les éléments fondamentaux de l'assurance de protection juridique

L'assurance de protection juridique qui a été réformée par la loi du 19 février 2007 a pour objectif d'aider les assurés, personnes physiques ou morales, à défendre leurs droits en cas de différend ou de litige avec un tiers.

Connaître les contrats de protection juridique proposés aux particuliers et aux professionnels

En cas de litige avec un tiers, l'assurance de protection juridique prend en charge les frais de procédure ou apporte certains services dans le cadre de la résolution du différend. Mais quels sont exactement les risques couverts ? Quel est le régime de ces contrats d'assurance ?

Structure

Dès validation de son inscription par DEMOS, l'apprenant reçoit par mail une confirmation d'accès sur le « HUB de formation à distance DEMOS ».
Cet accès est personnel et sécurisé par un mot de passe.

Durant la validité de son programme, l'apprenant se forme en réalisant, 100% à distance et à son rythme, ses modules eLearning.

A tout moment, il peut solliciter le service d'Assistance Demos pour toute question d'ordre technique ou fonctionnel (prise en main de la solution).

L'apprenant est encadré par le service support Demos qui le suit régulièrement aux étapes clés de sa formation : relance si non connexion, félicitations, suivi individuel de la progression, clôture. Ce service d'encadrement est assuré par mail (messagerie intégrée au HUB).

A l'issue de la validité de son programme, l'apprenant reçoit, par mail, un certificat de réalisation conforme à ses réalisations.

A l'issue de son programme, l'apprenant est invité à répondre à un questionnaire de satisfaction.

Méthode pédagogique

Ce module se compose de séquences courtes, structurées, à faire à son rythme.
Elles peuvent alternativement concerner des apports de connaissance, des tests de positionnement, des exercices, des moments réflexifs et/ou des quizz de validation.

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demoss.fr